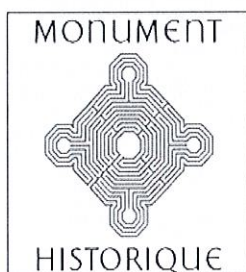


URBANISME

Vous avez un projet soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ? Vous vous interrogez sur sa faisabilité ?



Liens :

<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Culture/L-Unite-departementale-de-l-architecture-et-du-patrimoine-de-Meurthe-et-Moselle>

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Aides-et-demarches/Fiches-conseils-travaux-sur-un-batiment-ancien/Fiches-conseils-des-UDAP-Meurthe-et-Moselle-Meuse-Moselle-et-Vosges>

ORNE LORRAINE CONFLUENCES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous accompagne dans votre démarche en organisant des permanences avec le service de l'Architecte des Bâtiments de France.

Celles-ci auront lieu dans les locaux de la SOUS PREFECTURE DU VAL DE BRIEY, sur rendez-vous.

Les prochaines permanences sont fixées les :

- **MARDI 06 SEPTEMBRE 2022**
- **MARDI 18 OCTOBRE 2022**
- **MARDI 29 NOVEMBRE 2022**

De 10h à 13h20 dernier rdv

Pour en bénéficier, c'est simple, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de l'agent d'accueil de la communauté de communes :

ORNE LORRAINE CONFLUENCES

Siège : AUBOUE, 1 Place du Général Leclerc.

Tél : **03.82.22.04.20**

Courriel : contact@olc54.fr